

◀ Des super-bénévoles pour faire tourner les établissements scolaires ? ▶

Les Services Civiques, pour SUD éducation, c'est non !

Dans l'Éducation Nationale, un personnel sur cinq travaille sous contrat précaire, renouvelable d'année en année, sans bénéficier des mêmes droits que leurs collègues fonctionnaires. Ces personnels effectuent des missions d'enseignement, de surveillance en Vie Scolaire, d'accompagnement des élèves en situation de handicap, d'orientation...et leur nombre va continuer d'augmenter avec l'annonce du gouvernement de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat Macron. Dans un même temps, le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé à la rentrée 2017 le développement d'un nouveau « statut » encore plus précaire, celui des Services Civiques, dont le nombre devrait être porté à 350 000 d'ici 2018.

Le recours au Service Civique est un moyen pour l'Éducation Nationale de contourner les contraintes déjà maigres qui existent dans le droit public et dans le Code du Travail pour l'employeur. Avec un salaire d'un peu plus de 500 euros par mois pour 24 à 48 heures de travail réparties sur 6 jours, sans accès aux droits fondamentaux des travailleur-euse-s, tels que les droits syndicaux et les droits sociaux, le Service Civique, c'est l'esclavage !

Les offres d'emploi publiées sur les sites des académies et sur www.service-civique.gouv.fr montrent bien que les Services Civiques effectuent des missions de service public pérennes, d'enseignement et d'éducation. Un collègue cherche par exemple deux personnels en Service Civique pour accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté et pour participer à la lutte contre le décrochage scolaire avec un temps de travail hebdomadaire de 30h de travail pour 580 euros pendant 7 mois. Une école maternelle recrute un personnel en Service Civique pour contribuer à l'inclusion des élèves en situation de handicap. On assiste donc à une précarisation aggravée des métiers de l'Éducation Nationale alors que l'accompagnement des élèves en situation de handicap et toutes les missions d'éducation nécessitent de vraies formations dans le cadre d'un emploi statutaire.

La Fédération des syndicats SUD éducation appelle tous les personnels de l'Éducation Nationale à :

- **Se mobiliser pour réclamer les créations de poste nécessaires dans nos établissements scolaires ;**
- **Lutter pour la titularisation de tou-te-s les précaires ;**
- **Refuser le recours aux Services Civiques.**